

Conditions Générales de Vente - Grande Traversée de la Haute-Garonne

Article 1. Acceptation des Conditions Générales de Vente :

Les présentes conditions générales de vente et règlement de compétition définissent les conditions applicables à toute inscription à la **Grande Traversée de la Haute-Garonne**.

En s'inscrivant, le participant accepte les présentes conditions, le règlement de compétition de l'organisateur ainsi que la réglementation sportive en vigueur. L'inscription sera confirmée par l'organisateur par courrier électronique. La confirmation vaut signature et preuve de la transaction.

Article 2. Modifications des Conditions Générales de Vente :

L'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes conditions générales de vente. En cas de modification, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de l'inscription.

Article 3. Inscription :

Les inscriptions s'effectuent exclusivement via le formulaire en ligne disponible sur le site officiel de la Grande Traversée.

L'inscription est validée après paiement des droits d'inscription et confirmation par l'organisateur.

Aucune autre méthode d'inscription n'est acceptée.

Les participants doivent fournir le formulaire info santé nécessaire à la pratique du raid multisport en compétition.

L'organisateur se réserve le droit de refuser ou disqualifier tout participant pour des raisons légitimes (dopage, fausse déclaration, etc.).

Une équipe peut modifier l'identité d'un participant jusqu'à 24h avant le début de la compétition.

Seuls les mineurs de plus de 16 ans sont admissibles à l'inscription et doivent être accompagné d'un adulte responsable.

Article 4. Retrait des dossards :

Les dossards devront être retirés personnellement par chaque participant pendant les heures prévues. Ils pourront également être retirés par un membre de l'équipe ou du club sportif sur présentation d'une pièce d'identité.

Article 5. Numéro de dossard :

L'attribution des numéros de dossard est à la discrétion de l'organisateur et ne pourra pas être modifiée.

Article 6. Paiement :

Le paiement des droits d'inscription s'effectue uniquement par carte bancaire (VISA, MASTERCARD) au moment de l'inscription.

Article 7. Absence de délai de rétractation :

Conformément à l'article L.121-20-4 du code de la consommation, les participants ne bénéficient d'aucun délai de rétractation après l'inscription.

Article 8. Annulation et remboursement :

Toute inscription est définitive et non remboursable, sauf en cas d'annulation du fait de l'organisateur.

Toute annulation en cas de force majeure ne fera pas l'objet d'une compensation financière.

Article 9. Assurance :

L'inscription ne comprend aucune couverture d'assurance individuelle, il est donc conseillé aux participants de souscrire une assurance couvrant les risques d'annulation et risques corporels.

Article 10. Responsabilité de l'organisateur :

L'organisateur ne saurait être tenu responsable des dommages matériels ou corporels subis par les participants, sauf en cas de faute grave. Il est recommandé aux participants de souscrire une assurance personnelle.

L'organisateur n'est pas responsable en cas de vol ou perte des effets personnels pendant l'événement.

Article 11. Cession du droit à l'image :

En s'inscrivant, le participant autorise expressément l'organisateur à utiliser et diffuser son nom, image, et performance sportive dans le cadre de la promotion de l'événement, sur tout support médiatique.

Article 12. Protection des données :

Les données personnelles fournies lors de l'inscription sont destinées à la gestion de l'événement et peuvent être transmises à des prestataires pour les services liés à la course (chronométrage, photos, résultats). Conformément à la loi « Informatique et Libertés », les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant en s'adressant à l'organisateur.

Article 13. Litiges :

En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux de Toulouse.